ARRETE MUNICIPAL n° 2023.135

Objet :
Réglementation de la circulation pour l'organisation d'un vide grenier

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.211-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8,
- Vu le Code Pénal et notamment l'article R.610-5
- Vu la demande présentée par le sou des écoles de Saint-Jorioz, pour permettre l'organisation d'un vide grenier le **dimanche 24 septembre 2023**.
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ARRÊTE

Article 1 :
La route du Laudon sera mise en sens unique à partir du carrefour formé avec la RD 1508 jusqu'au parking du Laudon, dans le sens de la descente.
Ceci dans le but de rendre la circulation des usagers et de la clientèle le plus fluide possible, à l'occasion du vide grenier **du dimanche 24 septembre 2023 de 5h00 à 19h00**.
Une déviation sera mise en place, pour les riverains, par la route du Stade, route de Sales, puis route du Laudon.

Article 2 :
Les services techniques communaux auront la charge de l'installation des panneaux d'interdiction et de déviation.

Article 3 :
Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Article 4 :
Le présent arrêté sera :

- TRANSMIS A :
  - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
  - ✓ Au demandeur, soudesecolesaintjorioz@gmail.com
  - ✓ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le lundi 03 juillet 2023

Le Maire

Michel BEAL

MAIRIE DE SAINT-JORIOZ (HAUTE-SAVOIE)

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er adjoint
André SAINT-MARCEL